

Convocation du **24/06/2025**
Publication le **03/07/2025**
Conseillers en exercice : **43**
Présents : **32**
Quorum : **22**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **40_300625**

OBJET : CULTURE,
EVENEMENTS CULTURELS
ET PATRIMOINE

Approbation des conditions et de l'actualisation de la tarification du Théâtre Comœdia.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur JérémY PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur JérémY COETTO (donne pouvoir à Monsieur JérémY PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

ABSENTS :

Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_40-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/07/2025



Délibération n°40_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Monsieur Philippe AMY rapporte :

Le Théâtre Comoedia équipement culturel et patrimonial reconnu pour ses qualités esthétiques et techniques est sollicité par les associations aubagnaises pour l'organisation de manifestations mais aussi par des sociétés, organismes, ou associations à but lucratif, portant des événements à vocation commerciale, que ce soient des manifestations relevant du secteur du spectacle vivant ou dans le cadre de tournages de cinéma.

Dans le sens de la délibération n° 24-131222 du Conseil Municipal du 13 Décembre 2022 relative aux modalités de location des salles municipales, il est proposé de fixer les conditions de mise à disposition du Théâtre Comoedia suivant les modalités ci-après :

- La mise à disposition est gratuite pour les manifestations organisées par la Ville d'Aubagne et les associations aubagnaises dans le cadre de leurs activités culturelles ;

- Pour les sociétés, organismes, associations non-aubagnaises portant des événements que ce soient des manifestations relevant du secteur du spectacle vivant ou dans le cadre de tournages de cinéma, sont appliqués les conditions tarifaires fixées ci-dessous :

	Valeur T.T.C.
LOCATION SALLE JOUR (maximum 10h)	
THEATRE COMOEDIA - Salle Théâtre	2 500,00 €
<i>Ce tarif inclus : L'énergie, 2 techniciens Son & Lumière – 1 Agent S.S.I.A.P – 1 Agent d'accueil</i>	
Amplitude travail maximum 10h – Au-delà de 22H (Travail de nuit) Supplément facturé : 500,00 €	
THEATRE COMOEDIA - Salle Sicard « La Coulisse »	800,00 €
<i>Ce tarif inclus : L'énergie, 1 technicien Son & Lumière – 1 Agent S.S.I.A.P – 1 Agent d'accueil</i>	
Amplitude travail maximum 10h – Au-delà de 22H (Travail de nuit) Supplément facturé : 500,00 €	
TOURNAGE / JOURNEE (maximum 10h)	1 500,00 €
<i>Ce tarif inclus : L'énergie, 2 techniciens Son & Lumière – 1 Agent d'accueil</i>	
Utilisation au-delà de 22H (Travail de nuit) Supplément facturé : 500,00 €	

Ces conditions s'entendent dans le respect du cadre établi par la réglementation du travail, du règlement intérieur des salles municipales de la ville d'Aubagne et des obligations légales et administratives régissant les activités du spectacle vivant ou du secteur de l'industrie cinématographique, suivant un planning bâti conjointement avec le directeur du service Théâtre.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_40-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/07/2025



Délibération n°40_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

L'utilisation devra être conforme aux usages présentés lors de la demande émise par courrier à cette adresse : comoedia@aubagne.fr ou par courrier postal à : Théâtre Comoedia, esplanade Patrick Balicchi, Cours Maréchal Foch, 13400 Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération n°24-131222 du Conseil municipal du 13 Décembre 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de créer des conditions et des tarifs de location du théâtre
Comoedia

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER les conditions et tarifs de location du Théâtre Comoedia à appliquer à compter du 1^{er} Septembre 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_40-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/07/2025

